



Un lauréat témoigne sur les dispositifs favorables à l'embauche

Roland Massenet, est lauréat "promotion Bernard Laporte", et dirigeant de la société 1913 qui accompagne les PME et grandes entreprises sur tous leurs besoins télécom : solutions de communication mobile, téléphonie fixe et réseau. Il nous fait partager son expérience de créateur d'emplois.

Paris Entreprendre : Plus d'un an après sa création, 1913 a déjà créé 14 emplois. Embaucher, c'est investir. Comment ?

Roland Massenet : Dans un métier de services comme 1913, le recrutement des bonnes personnes est fondamental. Elles font la valeur de l'entreprise et notre croissance mensuelle de 20%, aujourd'hui. Le poste Recrutement/Formation représente plus de 10% de notre budget total. Nous avons embauché une personne dédiée à cette mission.

P.E : Quels sont les dispositifs qui facilitent la création d'emplois?

R.M. : Investir, c'est embaucher à moindre coût et à moindre risque. En amont, les Lois Dutreil d'août 2003 et 2005 favorisent la création d'entreprise, par la centralisation des formalités, et l'incitation à l'investissement. En aval, les aides à l'innovation prennent la forme de financements (Oseo-Anvar) ou de baisse de charges (statut de Jeune Entreprise Innovante).

L'apprentissage, les stages conventionnés de fin d'étude, le contrat « nouvelles embauches » (CNE) répondent au besoin de souplesse de notre business model. Nous recrutons de jeunes talents, pour les former aux outils et process spécifiques de 1913, voire développer durablement leurs compétences, dans le cadre de CDI.

P.E : Quels sont vos enjeux de demain, en terme de création d'emplois ?

R.M. : 1913 est devenu le premier partenaire de Bouygues Telecom Entreprises France. Nous avons à mener une stratégie de croissance profitable sur le segment des PME. Pour réussir, l'un des leviers de notre performance est une équipe innovante. 1913 prévoit de compter 25 collaborateurs, d'ici fin 2006, avec une ambition à partager : chaque jour, faire mieux qu'hier.